

Lit de Procuste-mathématique

André Lichnerowicz, je crois, expliquait qu'une difficulté de sa vie de mathématicien, c'était de convaincre sa femme qu'il pouvait fort bien se trouver allongé sur son lit, les yeux fermés, tout en étant en train de travailler intensément. David Ruelle pratique le même exercice du divan créateur.

Cette curieuse façon de faire ne doit pas être exceptionnelle dans la profession. A preuve, le souvenir suivant, raconté par Michel Philippot. Pendant une grève au CNRS, Michel Philippot, alors conseiller scientifique, rend visite au Directeur du CNRS. Avisant un groupe de personnes errant par là, il demande : « Ils sont en grève ? » Réponse du Directeur : « Je n'ai jamais pu reconnaître un mathématicien qui travaille d'un mathématicien qui ne travaille pas » (*Actes de la Table Ronde du 3 juin 1994, Laboratoire Musique et Informatique de Marseille*).

Ainsi les mathématiciens sont privés du droit de grève, puisqu'il n'est même pas « reconnu » par le Directeur du CNRS ! Comment faire alors pour leur garantir l'exercice de cette liberté fondamentale ? Je vois une solution. Certains grévistes, pour rendre leur colère plus spectaculaire,

manifestent en brandissant leurs instruments de travail. Que les mathématiciens grévistes défilent donc dans la rue allongés sur leurs lits, à la romaine.

Diktat formaliste

Le formalisme effréné des années 1960, gloire du structuralisme, menait à des constructions si abstraites, qu'elles perdaient tout sens. Encore aujourd'hui, on trouve un professeur pour écrire que, en mathématiques, « les résultats sont vrais ou faux indépendamment de leur sémantique » – ce qui signifie à peu près qu'ils peuvent n'avoir aucun sens et être vrais quand même : au fou ! Heureusement le structuralisme a reculé.

Hélas, chassez le non-sens par la porte, il rentre par la fenêtre...

Lisez la dernière dictée des championnats d'orthographe organisés par Bernard Pivot. Vous y trouverez une accumulation hétéroclite de zinnias nonpareils, de hardies ziggourats, de moucharabiehs, de gypaètes barbus et autres cancoillottes parfumées. Ces mots n'étant là que pour leur difficulté, il est inutile de chercher le moindre intérêt à ce texte. Plus grave : il est même inutile de lui chercher le moindre

sens. Il n'en a aucun. Simplement, il peut être orthographié correctement ou non. Là encore, formalisme pur, mené jusqu'à l'absurde. Par quelle aberration certains voient-ils en Bernard Pivot un défenseur de la langue française ? La vider ainsi de tout sens, c'est la massacrer.

La retenue des Marseillais

La réputation que les Marseillais ont d'exagérer est-elle justifiée ? Question complexe, qu'on ne peut pas résoudre sans scruter les données numériques. Car exagérer consiste aussi bien à augmenter un chiffre qu'à le diminuer. La même manifestation, par exemple, où un policier a vu à peine trois chats, un syndicaliste y a vu une marée humaine. Du policier et du syndicaliste, l'un au moins exagère. Et si tous deux le font, cela ne les met pas d'accord, puisqu'ils ne vont pas dans le même sens.

Participation à la manifestation du 16 décembre 1995. Paris. Police : 56 000. Organisateurs : 300 000. Si le nombre véritable reste inconnu, cela n'empêche pas de déterminer le coefficient d'exagération corrélée du policier et du syndicaliste parisiens. Il est de 5,4 : quand le syndicaliste parisien voit passer 5,4 adhérents, le policier parisien ne voit qu'un opposant.

Participation à la manifestation de ce même jour. Marseille. Police : 60 000. Organisateurs : 120 000. Le coefficient d'exagération corrélée du policier et du syndicaliste marseillais est donc 2 : quand un policier marseillais voit passer une personne, le syndicaliste en voit deux.

Ainsi la réputation des Marseillais n'est pas justifiée. Car si, comme il se doit, on se fonde sur Paris, leur taux d'exagération rapporté à la norme n'est que de 2/5,4 soit à peine 0,37.

Méfions-nous de la facilité

Le gouvernement voulait supprimer la déduction de 20 % du revenu pour les salariés. Cela, bien sûr, dans un souci unique : simplifier. Simplifier, il ne s'agit que de cela ? C'est nous prendre pour plus sots que nous ne sommes. Que les scientifiques, au contraire, emploient leurs talents à compliquer les calculs nécessaires à établir l'impôt. Faisons confiance à leur esprit frondeur : le contribuable y trouverait son compte, au moins autant que le ministre...

Le sens de la mesure

Comment remédier au dramatique manque d'enseignants dans les universités ? Un professeur à la Sorbonne a trouvé une solution : augmenter de 50 pour cent le service des universitaires qui, durant les cinq dernières années, n'ont pas publié un minimum de deux cents pages dans des revues subventionnées par le CNRS (*Le Monde*, 10-11 décembre 1995).

Voilà un professeur qui aura au moins compris une chose dans sa vie : rien n'existe, que le quantitatif. Des pages, mon Dieu, des pages... Si prestigieux soit l'organisme qui les cautionne, il existe toutes sortes de pages. Des grandes et des petites, des pleines et des vides, des lisibles et des illisibles... Foin de ces considérations futiles ! Le seuil est à deux cents, parce que c'est à deux cents qu'il doit être. Cent cinquante pages intelligentes, et on vous inflige un surcroît d'enseignement ; deux cent cinquante pages ineptes, et on vous laisse tranquille. De quoi inciter les universitaires à travailler la qualité...

Cependant, répétons-le : le manque d'enseignants est dramatique. Même imparfaite, adoptons donc la suggestion, et imaginons-la entrée dans les faits. Pour éviter d'être condamnés à une fréquentation accrue des étudiants, les enseignants vont écrire tant et plus. Que deviendront alors les innombrables pages, conditionnées en paquets de deux cents, sorties de leurs doctes plumes ? Il serait criminel que ces merveilles de l'esprit s'accumulent sans que personne n'en tire profit. Il faut absolument que des gens se consacrent à les lire. Des gens, je veux dire : des universitaires, car eux seuls ont compétence pour venir à bout d'aussi laborieuses lectures. Mais la compétence ne suffit pas, il faut également du temps, beaucoup de temps. La mesure préconisée par notre professeur en Sorbonne doit donc être accompagnée d'une mesure la complétant : tout universitaire s'engageant à lire les publications de ses chers collègues bénéficiera d'une dispense totale d'enseignement.